

Compte rendu du conseil municipal du 18 mai 2022

Présents : Meugin Olivier. Mouquod François-Xavier. Beltramelli Jérôme. Berthet Olivier. Combe Sylvain. Santana Angélique.

Absents, excusés : Bainier Marine. Boichut Olivier. Dormoy Anthony. Maugain Brigitte. Wachowicz Laurence.

Pouvoir : Bainier Marine à Meugin Olivier.

Secrétaire de séance : Beltramelli Jérôme.

Le compte rendu de la séance du 29 mars 2022 est adopté à l'unanimité

Décision modificative : 2 mandats de paiement ont été émis afin de régler des factures du Sidec pour le financement initial des travaux d'enfouissement des réseaux secs de la rue des tilleuls. La somme prévue au budget à l'article concerné par cette dépense n'est pas suffisante, et la trésorerie demande qu'une décision modificative soit prise. Le conseil décide du mouvement de crédits suivant :

* art. 21318 : - 19 170 €

* art. 2041582 : + 19 170 €

Attribution de compensation du Grand Dole : le Grand Dole a fait parvenir en mairie la notification relative aux attributions de compensation de la taxe professionnelle (ACTP) pour l'année 2022. Afin que les montants soient validés par le conseil communautaire et versés, chaque conseil municipal concerné est invité à prendre une délibération avant le 30 juin prochain. La somme de 40 526 € est attribuée à Champdivers. Le conseil en prend note.

Facturation pour extraction de granulats juin-décembre 2021 : la Société Pernot a extrait 67508 m³ de granulats du 1^{er} juin au 17 décembre 2021, d'après les relevés et calculs de la Sarl Olivier Colin, géomètre expert. D'après les derniers indices connus, le prix au m³ est de 0 € 2049678. Le maire demande l'autorisation de facturer la somme de 14 073 € 18 à la Société Pernot.

Attribution d'une subvention : le maire présente à l'assemblée le courrier qu'il a reçu de l'ACCA de Champdivers : l'association sollicite une subvention annuelle au même titre que les autres associations communales (jusqu'à maintenant, celle-ci ne recevait pas de subvention communale).

Reversement de la collecte du 8 mai à l'œuvre du bleuet de France : une vente d'autocollants « Bleuets de France » a été réalisée par la commune le 8 mai. Celle-ci a rapporté la somme de 50 €, qui sera versée à l'Office Nationale des Anciens combattants et Victimes de guerre.

Fait à Champdivers, le 19 mai 2022.

Le maire,

Olivier Meugin

